

Titre/Nom de l'aire: Site de Nazoumè-Bouche du Roi

Présentée par (noms, affiliations, titre, coordonnées)

SOHOU Zacharie, Centre de Recherches Halieutiques et Océanologiques du Bénin (CRHOB), PhD., Chercheur Océanographe. zsohou@yahoo.fr/zsohou@gmail.com

Résumé (en moins de 150 mots)

Le site Nazoumè - Bouche du Roi, d'une superficie de 2512 ha, est situé sur le littoral béninois à l'ouest de Cotonou, dans la Basse vallée du fleuve Mono et de la lagune de Grand – Popo. Ce site a été identifié par rapport à son importance socioéconomique et culturelle. Le site, marécageux avec des écosystèmes plus moins uniques où on rencontre la savane herbeuse, les formations marécageuses, de plantation de cocotier et quelques mangroves est surexploité par la population locale.

Les espèces faunistiques qui participent au fonctionnement des écosystèmes du milieu sont formées de la faune aquatique, terrestre et aviaire. Une multitude de groupe socio culturels s'y côtoient : Xwla, Pédah et Gin. Toutes ces ressources floristiques et faunistiques caractérisées constituent des atouts exploités par les populations pour la pratique des activités économiques. Les populations sont conscientes de la situation et ont exprimé leur désir de coopérer à une gestion contrôlée.

Ce site se retrouve dans les communes

Site	Communes	Arrondissements	Villages et hameaux concernés
Nazoumè-Bouche du Roi	Kpomassè	Agbanto	Nazoumè, Gandénou, Kpossokodji, Gogotèkpomè
	Grand-Popo	Avlo	Avlo-Plage, lanhou, Koutéta, Hakouè
	Ouidah	Houakpè-Daho	Gbézounmè, Kpétédji
		Djègbadjì	Djondji

Introduction

(À inclure: type d'entité (s) présentée (s), description géographique, échelle de profondeur, océanographie, données générales signalées, disponibilité des modèles)

Elaboration des plans de suivi-évaluation

Dans le cadre du présent dispositif de suivi et d'évaluation du projet d'établissement et de gestion des AMP, quatre (4) catégories de paramètres dont déclinent les indicateurs ont été retenues. Il s'agit des paramètres biologique ; physique ; socio-économique; socio-culturel et touristique.

Définition des paramètres biologiques

Les indicateurs biologiques ont été déterminés à partir des mesures des paramètres suivants:

- ✓ le niveau de régénérescence des habitats dégradés ;
- ✓ l'augmentation des prises de pêches ;
- ✓ le développement des pêcheries ;
- ✓ le nombre, la taille (biomasse) la composition et la structure des populations de poissons ;
- ✓ l'abondance des juvéniles des espèces cibles, la population d'animaux d'intérêt spécifique ;

Title : Site de Nazoumè-Bouche du Roi

✓ etc.

Paramètres physiques

Les indicateurs physiques priorisés ont concernés beaucoup plus les aspects liés à l'évolution du trait de côte, la construction d'ouvrages ou de dispositifs de concentration de poissons, la mise en place d'infrastructures récreo-touristiques ont été considérés.

Paramètres socio-économiques

Les indicateurs socio-économiques retenus ont trait à la vie sociale, organisationnelle et économique des populations locales concernées par l'utilisation des ressources et devraient permettre d'estimer les bénéfices tirés de la mise en place des AMP des écosystèmes à l'intérieur et à l'extérieur des aires protégées. Ils ont trait à :

- ✓ la diversification des sources de revenu de la population locale ;
- ✓ la réorganisation et le développement des pêcheries ;
- ✓ les statistiques de captures et les prix des produits halieutiques ;
- ✓ le système de prise de décision au niveau de la communauté locale ;
- ✓ la perception de la gestion des écosystèmes par la population ;
- ✓ la communication et l'adhésion des bénéficiaires.

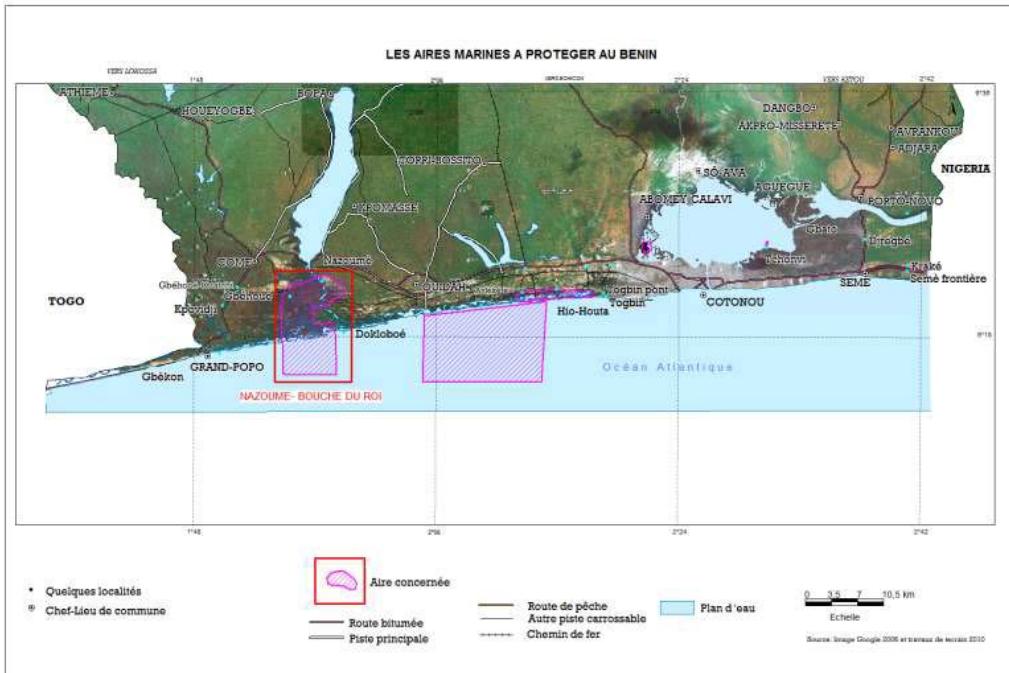
Paramètres socioculturel et touristique

A ce niveau, les considérations d'ordre socioculturel ont prévalu et sont en rapport avec la protection/réhabilitation de quelques forêts et sites sacrés.

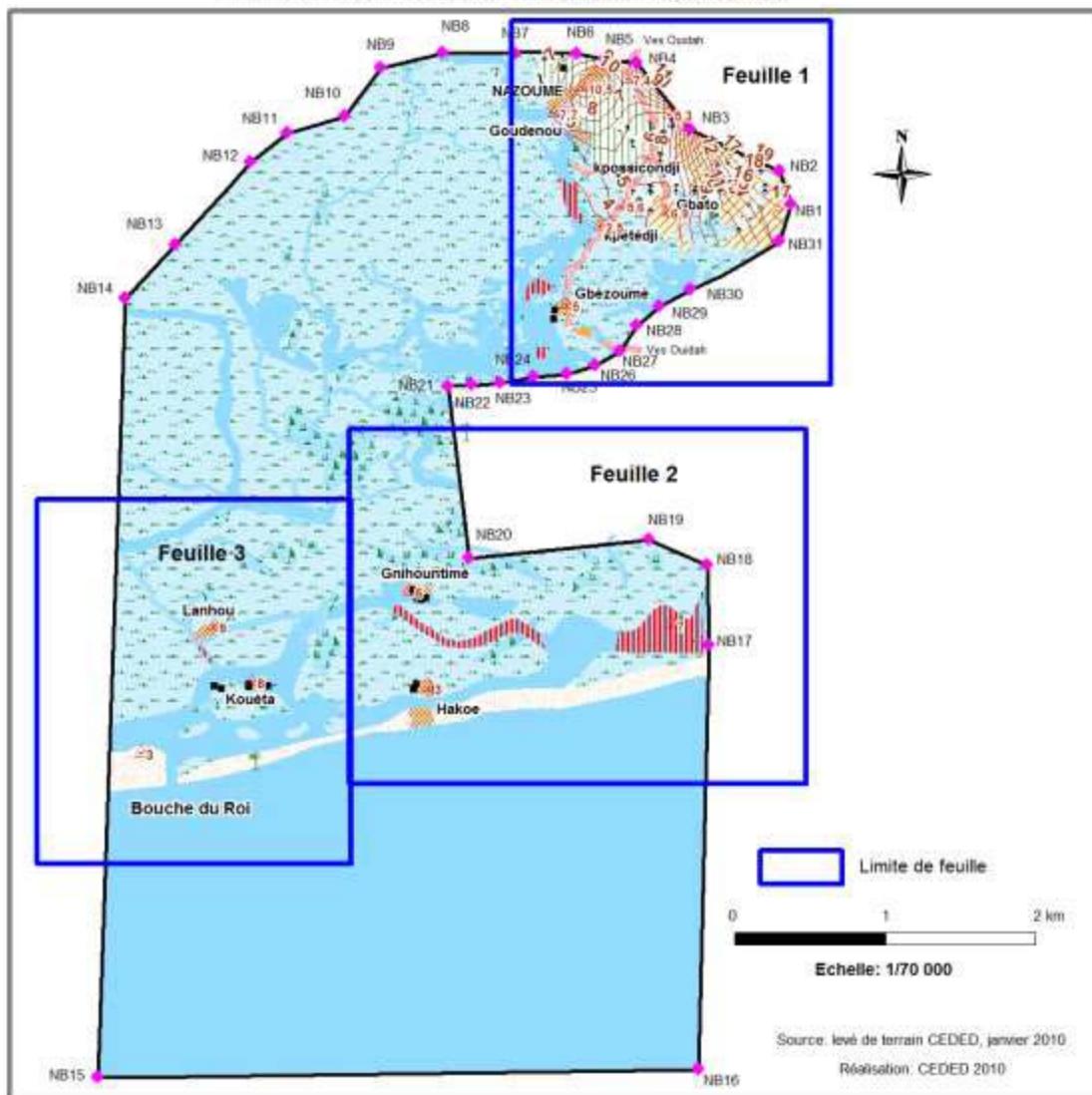
Situation géographique

(Indiquez l'emplacement géographique de la zone. Cela devrait inclure une carte de la localisation. Celle-ci doit indiquer si la zone se situe à l'intérieur ou l'extérieur de la juridiction nationale, ou à cheval entre les deux. Elle devrait également indiquer si la zone est entièrement ou partiellement dans une zone assujettie à une soumission à la Commission des limites du plateau continental)

<i>Longitude</i>	<i>Latitude</i>
1°54'33	6°21'58
1°58'33	6°21'58
1°58'32	6°17'25
1°54'31	6°17'27



SITE NAZOUUME- BOUCHE DU ROI: les feuilles



Description des caractéristiques de la zone proposée

(Ceci devrait inclure des informations sur les caractéristiques de la fonction qui sera proposée, par exemple en termes de description physique (caractéristiques de la colonne d'eau, caractéristiques benthiques, ou les deux), des communautés biologiques, de son rôle dans le fonctionnement des écosystèmes, et puis se référer aux données / informations disponibles pour soutenir la proposition et si, en l'absence de données, des modèles sont disponibles. Ceci doit être appuyé, si possible par des cartes, des modèles, une référence à l'analyse, ou le niveau de recherches menées dans ladite zone)

CARTE D'IDENTITE DU SITE DE NAZOUME - BOUCHE DU ROY				
Présentation /Description physique	Populations inféodées et activités	Pratiques locales /traditionnelles	Enjeux/incidences de gestion de l'AMP	Besoins de gestion exprimés par les communautés
<p>Superficie : 2512 ha</p> <p>Description des écosystèmes</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nazounmè-Bouche appartient au secteur agro-écologique de basse vallée du fleuve Mono et constitué d'une multitude de petits lacs et d'étang d'eau (habitats spécifiques aux espèces halieutiques et aviaires) ➤ Site couvert de formations végétales (savane herbeuse, les formations marécageuses, de plantation de cocotier et quelques mangroves) refuge pour une faune sauvage constituée d'espèces terrestres et aquatiques ➤ Lieu de refuge pour une multitude d'espèces faunistiques aquatique, terrestre et aviaire (cf rapport aout 2007) qui participent au fonctionnement des écosystèmes du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Multitude de groupes socio-culturels dont (Xwla, Péda et Gin). ➤ Lieu de brassages entre populations du fait des nombreuses migrations. ➤ Plusieurs activités économiques y sont exercées dont (La pêche maritime et continentale, la pisciculture en enclos ou en étang, le petit élevage, la porciculture, la commercialisation des produits agricoles et l'artisanat) ➤ Le tourisme et les activités commerciales y sont également menés. ➤ L'agriculture caractérisée par la culture ➤ vivrière et le maraîchage avec un système de production agricole essentiellement basé sur la culture du maïs en tête de rotation, le manioc et le maraîchage. ➤ Les activités piscicoles exercées dans le secteur sont essentiellement de la pêche continentale et maritime, mais surtout la pêche traditionnelle pratiquée avec des techniques traditionnelles (filet à épervier, filet maillant, filet traînant, nasses...) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prélèvement incontrôlé du bois des mangroves pour la fabrication d'engin traditionnel de pêche d'Acadja, de boisénergie; ➤ Mauvaise gestion des eaux usées d'origine domestique et les des déchets solides; ➤ Pollution liée à la concentration de phosphore déversé par le Togo. Cette pollution a des effets néfastes sur la biomasse algale. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ régénération des écosystèmes dévastés par la ➤ mise en défens des écosystèmes en y interdisant toute forme de prélèvement ; ➤ Surpêche, nombreuses infractions à la réglementation en matière de pêche ; ➤ repeuplement de l'ichtyofaune grâce à une gestion efficace des écosystèmes les abritant et à une interdiction formelle de prédation sur le site ; ➤ réapparition d'espèces disparues par la mise en place d'un mécanisme de régénération complète des écosystèmes du site ; ➤ repeuplement de la faune aviaire suite à la mise en place des conditions de leurs survies 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ le dragage du lac pour résoudre le problème de l'obstruction et le comblement du chenal Aho qui assèche le lac et entraîne la raréfaction du poisson ; ➤ le problème de limites entre les communes partenaires Ouidah, Kpomassè et Grand-Popo pour prévenir les sources de conflits ; ➤ Appui du projet aux communautés pour les amener à ne plus pêcher dans les zones délimitées ; ➤ Réglementation de la pêche et gestion des aires marines protégées ; ➤ Concertation avec les responsables de projets similaires tels que le Projet Lagune

Title : Site de Nazoumè-Bouche du Roi

État des caractéristiques et perspectives d'avenir pour la zone proposée

(Description de l'état actuel de la région – est-il statique, en déclin, ou allant en s'améliorant ? Quelles sont les vulnérabilités particulières de la zone ? Fait-elle l'objet d'éventuelles recherche/programmes/enquêtes ?)

Grande de 2512 ha, le site Nazoumè - Bouche du Roi est situé sur le littoral béninois à l'ouest de Cotonou, dans la Basse vallée du fleuve Mono et de la lagune de Grand – Popo. Le site est dans un secteur marécageux avec des écosystèmes plus moins uniques. On y rencontre la savane herbeuse, les formations marécageuses, de plantation de cocotier et quelques mangroves.

Les espèces faunistiques qui participent au fonctionnement des écosystèmes du milieu sont formées de la faune aquatique, terrestre et aviaire. Une multitude de groupe socio culturels s'y côtoient : Xwla, Péda et Gin. Toutes ces ressources floristiques et faunistiques caractérisées constituent des atouts exploités par les populations pour la pratique des activités économiques.

Faune aquatique: Elle est composée d'espèces ichtyologiques (Cichlidés *Sarotherodon melanotheron* et *Tilapia guineensis*) et des crustacés (*Penaeus duorarum*, *Callinectes latimanus*, *Cardiosoma armatum* et *Cassostrea gasar*, etc.).

Faune terrestre : On y rencontre des reptiles (*Python regius*, *Python de sebae*, *Causus sp*, *le naja*, *Varanus niloticus*, *Crocodylus niloticus* et *Psammophis sp*), des mammifères inféodés aux écosystèmes humides (*Tryonomys swinderianus*, *Cercopithecus aethiops*, *Potamocheirus porcus*, *Trichechus senegensis*, *Hippopotamus amphibius*).

Faune aviaire: Les espèces les plus fréquentes dans le secteur sont : *Dendrocygna viduata*, *Nattapus auritus*, *Ardea cinerea*, *Tringa sp.*, *Streptopelia semitorquata*, *Merops albicollis*; *Plegadis falcinellus*, calaos, glaréoles, chevalier, héron, râle, busards, martins-pêcheurs chevalier, héron, aigrette, busards, balbuzards-pêcheurs, milan noir corvinelle, bergeronnette printanière, hirondelles, guêpiers, etc. dans les mangroves. Cette faune aviaire est sujette aujourd'hui à d'importantes pressions notamment, le braconnage, la destruction de leur habitat, le ramassage des œufs d'oiseaux, etc.

Activités économiques: Pêche maritime et continentale, pisciculture en enclos ou en étang, petit élevage, porciculture, commercialisation des produits agricoles, artisanat, tourisme et activités commerciales, agriculture (culture vivrière et le maraîchage), saliculture en régression

Problèmes environnementaux :

- Comblement du fleuve Mono et de la lagune dû à l'utilisation des engins et techniques de pêche prohibés (filet à épervier, filet maillant, filet traînant, nasses à poissons et à crevettes, palangres balances à crabes, barrages à nasses, etc.).
- Grands attraits touristiques, irrationnellement exploités.
- Pression importante sur la végétation : fabrication des outils de pêche, bois – énergie.
- Sources de pollution : eaux usées d'origine industrielle, domestique et des déchets solides (plastiques et les débris).

Évaluation de la zone selon les critères de la CDB

(Discutez de la zone en relation avec chacun des critères de la CDB et faites le lien avec les meilleures données scientifiques. Veuillez noter qu'un candidat peut se qualifier sur la base d'un ou de plusieurs critères, et que les limites des n'ont pas besoin d'être définies avec une précision exacte. La modélisation peut être utilisée afin d'estimer la présence des attributs. Veuillez noter là où se trouvent des lacunes d'informations.

Critères CBD EBSA (Annexe I de la décision IX/20)	Description (Annexe I de la décision IX/20)	Classement de la pertinence du critère (veuillez marquer d'un X l'une des colonnes)			
		Ne sais pas	Faible	Certaine	Élevée
Caractère unique et rareté	Zone arborant des espèces, populations ou communautés soit (i) uniques (uniques en leur genre), rares (se trouvant seulement dans quelques endroits) ou endémiques, et/ou (ii) des habitats ou écosystèmes uniques, rares ou distincts; et/ou des caractéristiques géomorphologiques ou océanographique hors du commun				X
<i>Explication du classement</i>					
Importance spéciale pour les stades de l'histoire naturelle d'une ou plusieurs espèce (s)	Aires nécessaires pour la survie et la prospérité d'une espèce			X	
<i>Explication du classement</i>					
Importance pour les espèces et habitats menacés, en danger ou en déclin	Zone arborant des habitats significatifs pour la survie et le rétablissement des espèces menacées, en danger ou en déclin ou une zone abritant un ensemble important de ces espèces			X	
<i>Explication du classement</i>					
Vulnérabilité, fragilité, sensibilité, ou lent rétablissement	Zone arborant une proportion relativement élevée d'habitats, de biotope et d'espèces sensibles qui sont en processus de lent rétablissement ou fragiles dans leur fonctionnement (hautement susceptibles de dégradation en raison des activités humaines ou d'événements naturels			X	
<i>Explication du classement</i>					
Productivité biologique	Aires arborant des espèces, des populations ou des communautés avec une productivité biologique naturelle comparée élevée			X	
<i>Explication du classement</i>					

Diversité biologique	Aires contenant une diversité comparée élevée d'écosystèmes, d'habitats, de communautés et d'espèces ou une zone de diversité génétique élevée			X	
<i>Explication du classement</i>					
Caractère naturel	Une zone ayant un caractère naturel comparé élevé en tant que résultat de l'absence ou du faible degré de perturbations ou dégradation 'origine anthropique.'			X	
<i>Explication du classement</i>					

Partage d'expériences et information en appliquant d'autres critères (optionnel)

Autres critères	Description	Classement de la pertinence du critère (veuillez marquer d'un X l'une des colonnes)			
		Ne sais pas	Faible	Certaine	Élevée
Ajoutez un/des critères pertinents	Communication avec la mer et activités développées à ce niveau. Intérêt particulier pour la population			X	
<i>Explication du classement</i>					

Références

(par exemple: documents et publications pertinents, incluant des adresses URL lorsque disponibles; ensemble de données pertinentes et où se trouvent ces données; de l'information provenant de matériel audio/visuel, de vidéo, de modèles pertinents, etc.)

PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET DE GESTION DES AIRES MARINES PROTÉGÉES AU BÉNIN 2007. Création des aires marines protégées du Bénin : Identification et description des sites. Rapport. 150p.

Url : <http://gclme.iwlearn.org/documents-centre/demo-projects/mpa-benin/rapport-final-amp-benin>

Cartes, tableaux et graphiques

Droits et autorisation

(Indiquez si il y a quelconque enjeux connus relatifs à l'autorisation de publier ou partager ces données ainsi que quelconque conditions de publication; veuillez fournir les coordonnées d'une personne ressource à ce sujet)

Roger Djiman, rodjiman@yahoo.fr

Zacharie Sohou, zsohou@yahoo.fr

Rihanath Ichola, icholarihane@yahoo.fr

Conclusion

Il faut noter que ces différents sites ont été proposés en collaboration avec les populations à la base qui étaient fortement impliquées dans le processus. Ces zones constituent des Aires d'Intérêt Economique et Biologique (AIEB) parce que la loi ou le décret qui la crée n'a pas encore été signé par ou pris par l'administration.

Des actions ont été proposées pour la mise en place effective de ces Aires Marines Protégées au Bénin. Des comités villageois de gestion ont été proposés.

Avec les collègues du Togo, nous sommes entrain d'envisager la création d'une Aire d'Intérêt Ecologique et Biologique (AIEB) autour du fleuve mono qui est partagé entre les deux pays dans le sud car se trouvant sur la frontière administrative. Nous sommes à la recherche de financement pour ce faire.